

À l'horizon 2070, 8,65 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 151 • Novembre 2022



Sous réserve de la poursuite des tendances démographiques actuelles, la région Auvergne-Rhône-Alpes compterait 8,65 millions d'habitants en 2070, une croissance modérée mais supérieure à la moyenne française. Elle serait surtout portée par l'excédent des arrivées sur les départs.

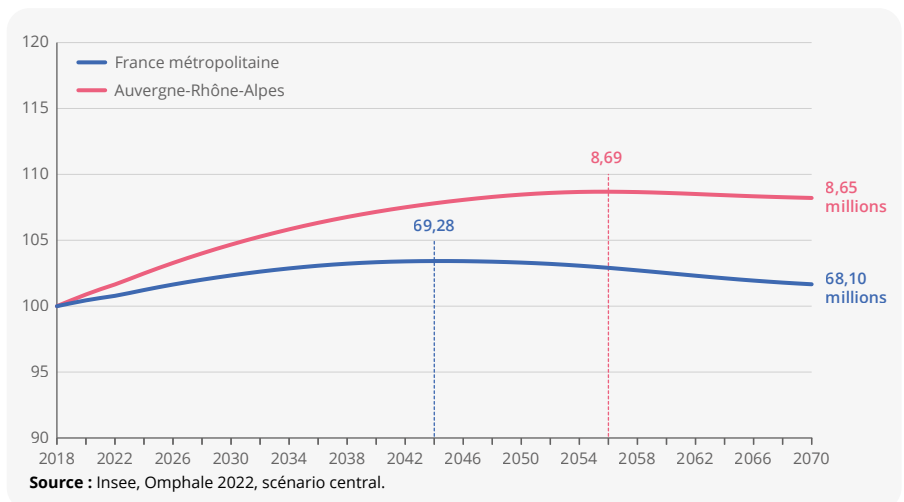
L'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie concentreraient la majorité de l'accroissement de la population régionale grâce à leur attractivité résidentielle. Les départements de la Drôme, de l'Isère et du Puy-de-Dôme auraient également une croissance démographique supérieure à la moyenne régionale. L'Ardèche, la Loire et la Savoie compteraient autant d'habitants en 2070 qu'en 2018. Les dynamiques démographiques seraient moins favorables dans l'Allier et le Cantal, et dans une moindre mesure en Haute-Loire, qui perdraient des habitants.

8,65 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes en 2070, voilà ce qui arriverait si les tendances récentes d'évolutions de fécondité, de mortalité et de migrations se poursuivaient ► **encadré**. Cela représente un accroissement de population de 650 000 habitants, soit 12 600 habitants de plus en moyenne par an. Le rythme d'augmentation de la population, de 0,6 % entre 2013 et 2018, s'établirait alors à 0,15 % en moyenne chaque année entre 2018 et 2070.

Un retournement démographique à partir de 2056

Le ralentissement démographique serait progressif ► **figure 1**. Jusqu'en 2040, la croissance serait portée à la fois par l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel) et par l'excédent des arrivées sur les départs (solde migratoire). Mais ces deux contributions baisseraient régulièrement. À partir de 2041, les décès dépassant les naissances, la population augmenterait uniquement grâce à l'attractivité résidentielle. Le pic démographique serait atteint en 2056 avec 8,69 millions d'habitants. À partir de cette date, la population régionale diminuerait, les migrations résidentielles finissant par ne

► 1. Évolution de la population entre 2018 et 2070 (base 100 en 2018)



plus compenser le déficit naturel. Au niveau national, ce changement de tendance serait plus précoce, à partir de 2044.

Deuxième région métropolitaine à gagner des habitants d'ici 2070

Auvergne-Rhône-Alpes fait partie des six régions métropolitaines dont la population augmenterait d'ici 2070. Avec

650 000 habitants supplémentaires, la région se placerait au deuxième rang des régions gagnant le plus d'habitants, derrière l'Occitanie (820 000).

La croissance démographique d'Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,15 % en moyenne annuelle) serait supérieure à celle de la France métropolitaine, elle-même quasi nulle (+ 0,01 %). La région se placerait ainsi au cinquième rang derrière certaines régions des littoraux méditerranéen et atlantique :

l'Occitanie (+ 0,25 % en moyenne par an), les Pays de la Loire (+ 0,21 %), la Corse (+ 0,18 %) et la Bretagne (+ 0,16 %) ► **figure 2.**

À l'inverse, les régions du quart nord-est et la Normandie perdraient des habitants.

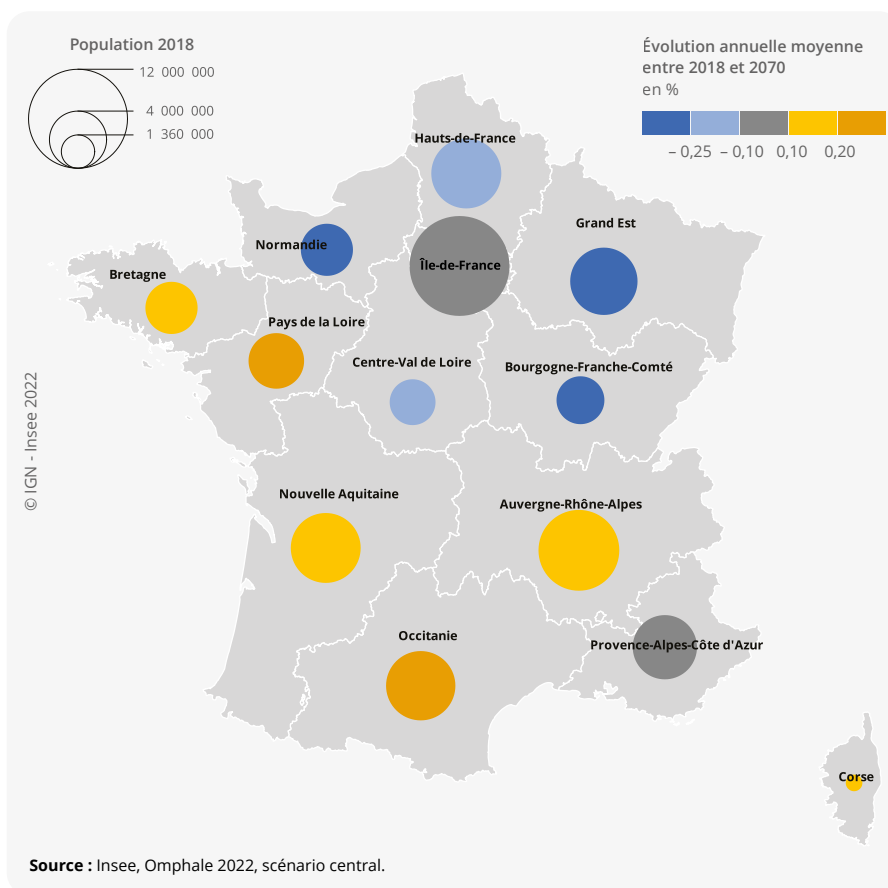
Dégradation du solde naturel et attractivité modérée

Entre 2018 et 2070, la croissance démographique d'Auvergne-Rhône-Alpes résulterait surtout de son attractivité résidentielle. Le solde naturel, positif en 2018, ne cesserait de diminuer jusqu'en 2070. Ainsi sur la période 2018-2070, il serait quasi nul (- 0,03 %) ► **figure 3.** Cet équilibre entre naissances et décès s'observe aussi dans les Hauts-de-France. Dans les autres régions métropolitaines, les décès dépasseraient les naissances (solde naturel négatif). Seule l'Île-de-France ferait exception du fait de la jeunesse de sa population. Le solde naturel resterait positif tout au long de la période pour un solde moyen de + 0,49 % par an. L'attractivité résidentielle d'Auvergne-Rhône-Alpes serait modérée (+ 0,18 % par an entre 2018 et 2070), la région arrivant d'ailleurs derrière six régions littorales de l'ouest et du sud. Seuls les Hauts-de-France et l'Île-de-France perdraient des habitants au jeu des migrations résidentielles.

Le vieillissement de la population ralentirait la croissance démographique

D'ici 2070, la dynamique démographique française freinerait nettement, en lien avec l'évolution de la structure par âge de

► 2. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2018 et 2070 (en %)

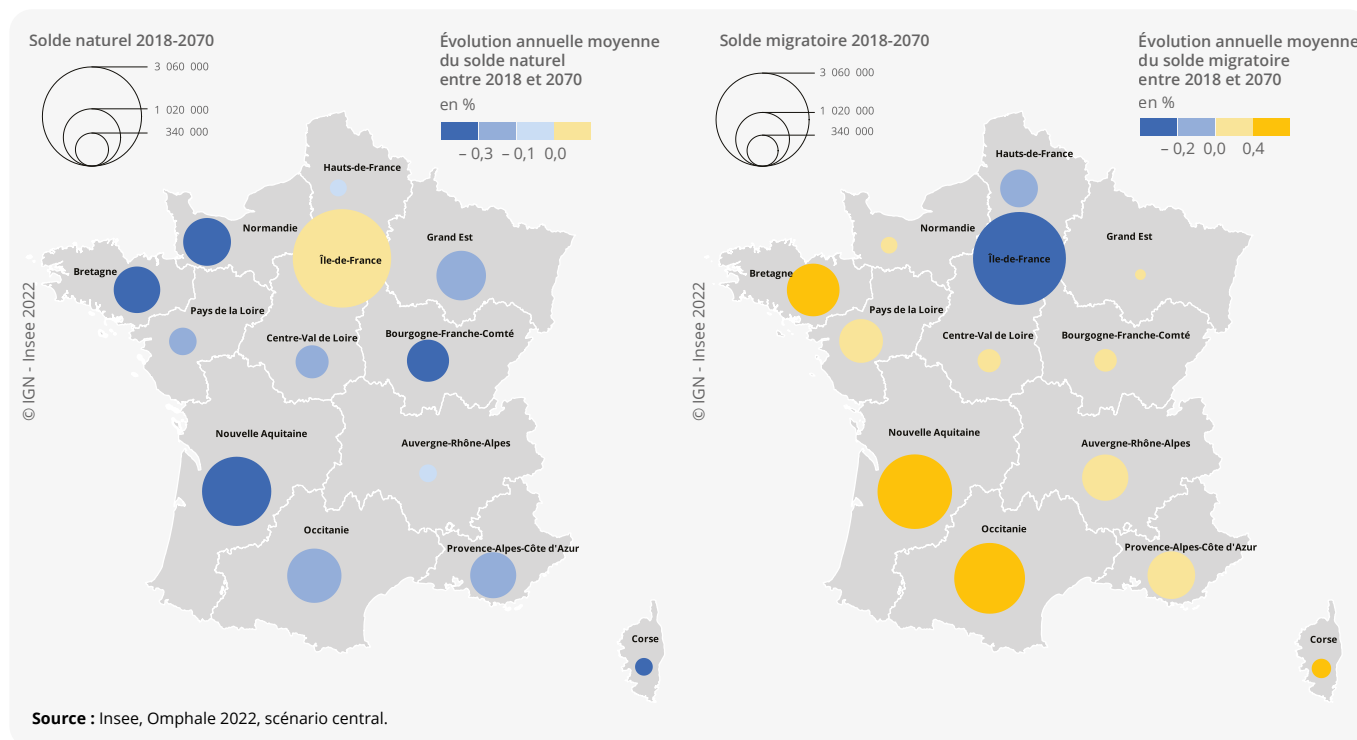


la population. Ce ralentissement, présent aussi au niveau régional, est en partie dû au vieillissement de la population ► **figure 4.** En Auvergne-Rhône-Alpes, il se manifesterait à la fois par la hausse du nombre des personnes de 75 ans ou

plus (+ 770 000 d'ici 2070), et par la baisse du nombre de celles de moins de 60 ans (- 280 000).

Ainsi, si les tendances démographiques se poursuivaient, la part des personnes

► 3. Soldes naturel et migratoire à l'horizon 2070 par région



de 75 ans ou plus dans la population d'Auvergne-Rhône-Alpes doublerait, passant de 9 % en 2018 à 18 % en 2070, élargissant de fait le sommet de la pyramide des âges. Parallèlement, la part des moins de 60 ans passerait de 76 % à 67 % entre ces deux dates.

Le nombre de personnes de 60 à 74 ans augmenterait de 165 000 entre 2018 et 2070, mais la part de cette classe d'âge dans la population resterait quasiment stable (15 % en 2018 et 16 % en 2070).

L'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie, moteurs de la croissance régionale

D'ici 2070, la croissance démographique d'Auvergne-Rhône-Alpes reposerait principalement sur trois départements : l'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie

► **figure 5.** Si les tendances démographiques observées se prolongeaient, ces trois départements du nord-est de la région réunis compteraient 463 000 habitants supplémentaires en 2070, soit plus de la moitié du gain régional.

L'Ain est le département dont le gain démographique serait le plus fort ; il se placerait sixième parmi les départements de France métropolitaine (+ 0,29 % en moyenne annuelle). Situé entre Lyon et Genève, ce département à forte dominante périurbaine profiterait de la progression de l'étalement urbain des deux métropoles.

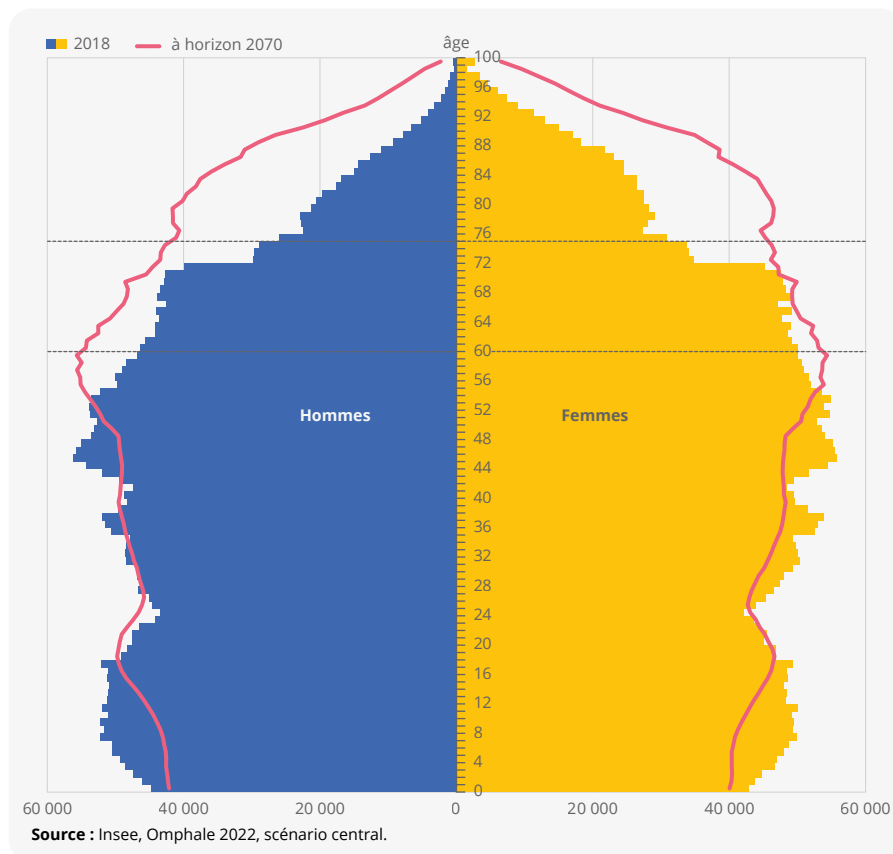
Le Rhône, département le plus peuplé de la région avec 1,9 million d'habitants en 2018, soit 23 % de la population régionale, gagnerait plus de 250 000 habitants en 50 ans (soit + 0,25 % par an). D'ici 2070, la Haute-Savoie se classerait troisième derrière l'Ain et le Rhône (+ 0,23 % par an).

Une forte natalité dynamiserait le Rhône, en particulier la Métropole de Lyon

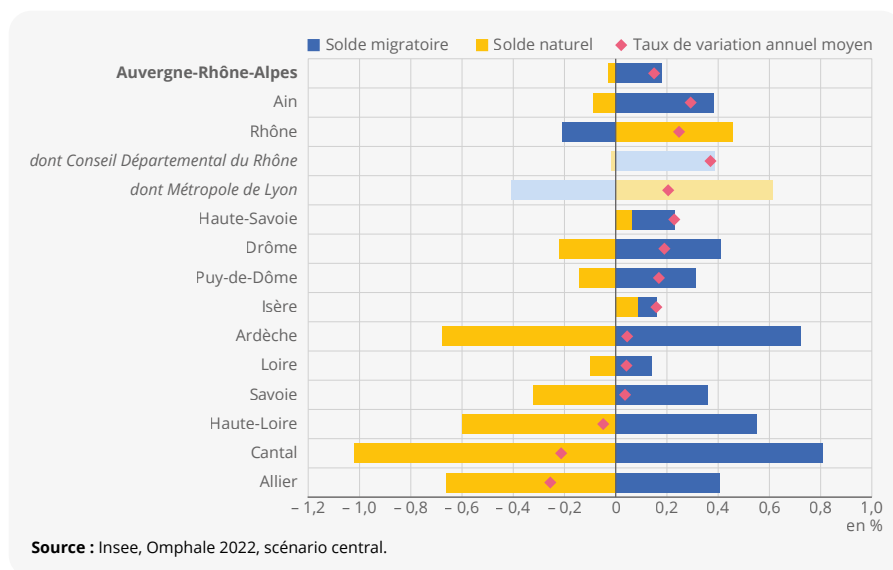
Sur les douze départements qui composent la région, la moitié enregistrait une croissance démographique supérieure ou égale à la moyenne régionale (l'Ain, le Rhône, la Haute-Savoie, la Drôme, le Puy-de-Dôme et l'Isère).

Le Rhône est le seul département de la région dont la dynamique, exclusivement portée par un excédent des naissances sur les décès, est liée à la jeunesse de sa population. L'étalement périurbain de Lyon se déploie de plus en plus en dehors du département, jusque dans l'Ain, dans la Loire et dans l'Isère. Le Rhône est ainsi le seul département où les départs seraient plus nombreux que les arrivées sur la période 2018-2070.

► 4. Pyramide des âges d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 et 2070



► 5. Variation annuelle moyenne entre 2018 et 2070 et contribution des soldes naturel et migratoire



Le Rhône est composé de deux entités administratives, la Métropole de Lyon et le territoire de compétence du Conseil départemental du Rhône. D'ici 2070, ces deux territoires se comporteraient de façon très différente. La Métropole de Lyon afficherait un fort excédent naturel et un déficit migratoire. À l'inverse, le territoire de compétence du Conseil départemental verrait sa population augmenter uniquement grâce à ses migrations résidentielles et aurait une croissance démographique dynamique.

Isère, Puy-de-Dôme et Drôme toujours plus dynamiques que la région

L'Isère, le Puy-de-Dôme et la Drôme connaîtraient des croissances démographiques légèrement supérieures à la moyenne régionale (entre + 0,16 et + 0,19 % par an pour une moyenne régionale de + 0,15 %).

La progression de l'Isère, deuxième département régional par sa population, serait portée par le solde naturel et le solde

migratoire de façon équilibrée, le Nord-Isère profitant de la périurbanisation de Lyon.

Comme la quasi-totalité des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, le Puy-de-Dôme et la Drôme compteraient plus de décès que de naissances du fait du vieillissement de la population. Cependant ce déficit naturel serait compensé par un excédent migratoire.

Autant d'habitants en 2070 qu'en 2018 dans la Loire, en Savoie et en Ardèche

D'ici 2070, les populations de l'Ardèche, de la Loire et de la Savoie resteraient stables (+ 0,04 % par an). Ces trois départements enregistreraient tout d'abord une augmentation de leur population, puis une baisse dans un second temps : le pic démographique serait atteint en 2048 pour l'Ardèche, 2049 pour la Savoie et 2050 pour la Loire, bien avant l'inflexion régionale, en 2056.

La particularité de l'Ardèche reposerait sur un important déficit naturel (- 0,7 %) compensé par un excédent migratoire élevé (+ 0,7 %).

Déclin démographique dans le Cantal et l'Allier mais aussi en Haute-Loire

À l'ouest de la région, dans les départements ruraux du Cantal et de l'Allier, la population ne cesserait de diminuer.

Le Cantal perdrait en moyenne chaque année 1 400 habitants du fait d'un déficit important des naissances sur les décès. Les migrations résidentielles ne permettraient pas de compenser ce déficit naturel. Le département devrait perdre 15 000 habitants en 50 ans, soit 10 % de sa population.

L'Allier serait le département de la région dont la population diminuerait le plus avec un déficit naturel et un excédent migratoire : il perdrait ainsi plus de 40 000 habitants sur 50 ans, soit environ 12 % de sa population.

Enfin, la Haute-Loire compterait près de 6 000 habitants de moins en 2070 malgré un excédent migratoire. Ce déclin démographique débuterait dès 2040. ●

Emma Bianco, Christelle Thouilleux (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

Insee
Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon Cedex 03

Directeur de la
publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Annelise Robert

Bureau de presse :
04 78 63 26 96

Maquette :
Luminess SAS
@InseeRegions
www.insee.fr

ISSN : 2495-9588

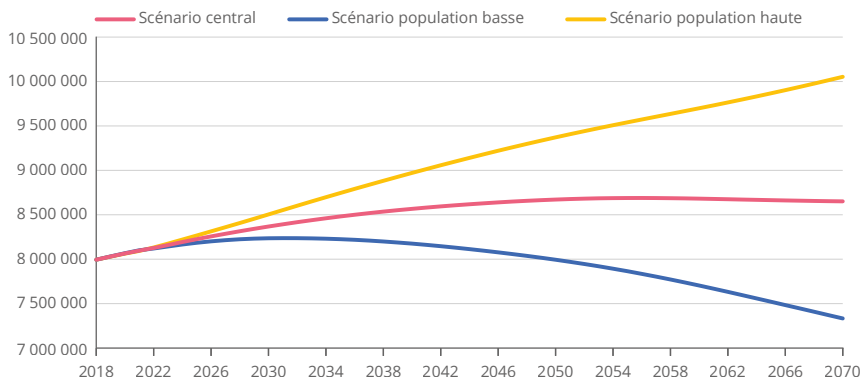
© Insee 2022
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur



► Les hypothèses démographiques font varier les projections

La projection de 8,65 millions d'habitants en 2070, soit environ 650 000 habitants de plus qu'en 2018, repose sur le scénario dit « central ». En prenant des hypothèses différentes en matière de fécondité, de mortalité et de migrations ► **méthode**, la population d'Auvergne-Rhône-Alpes serait de 7,3 millions d'habitants en 2070 dans le cas d'un scénario « population basse » ou de 10,1 millions pour un scénario « population haute ». ► **figure** L'évolution de la population varierait alors entre une baisse de 661 000 habitants et une hausse de 2 058 500 habitants.

► Évolution de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes selon différents scénarios



Source : Insee, Omphale 2022.

Avertissement : les points des années 2019 et 2020 (à compter du 29/12/2022 pour 2020) font l'objet à la fois de l'exercice de projection Omphale, présenté ici, ET de résultats du Recensement la population. Une légère différence peut apparaître entre ces deux sources de données.

► Méthode

Les projections régionales de population 2018-2070 représentent une déclinaison locale des projections France entière diffusées par l'Insee en novembre 2021 ► **pour en savoir plus**. Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infranationales, en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Ces hypothèses sont appliquées aux quotients observés initialement sur la zone d'intérêt. Le point de départ des projections est le recensement de la population 2018.

Le scénario central décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent (hors pandémie de Covid-19) : un solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an à compter de 2021, une fécondité stable à partir de 2023 et des gains d'espérance de vie. Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes. Dans tous les scénarios, les quotients communaux d'émigration observés lors du recensement de la population 2018 sont supposés constants dans le temps pour estimer le solde migratoire interne. Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : s'il est impossible de prédire comment évolueront exactement les différentes composantes démographiques dans le futur, il est possible, en se fondant sur ces hypothèses, d'en déduire comment la population évoluerait.

Le scénario « population basse » repose sur des hypothèses basses de fécondité et de migrations avec l'étranger (+ 20 000 par an) ainsi qu'un gain moins élevé d'espérance de vie. Le scénario « population haute » combine des hypothèses hautes de fécondité et de migrations avec l'étranger (+ 120 000 par an) avec un gain d'espérance de vie élevé. Les populations locales projetées sont calées sur les projections nationales.

► Pour en savoir plus

- « 9,5 millions d'habitants à l'horizon 2050 », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, juin 2017.
- « D'ici 2070, un tiers des régions perdraient des habitants », *Insee Première* n° 1930, novembre 2022.
- « 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée », *Insee Première* n° 1881, novembre 2021.